Bulletin municipal - 1er semestre 2020

Chastel-Nouvel

AU SOMMAIRE

Édito (p.2)
Élections municipales 2020 (p.3 et 4)
Joséphine (p.5)
Votre commune (p.6)
Travaux en régie (p.7)
Bienvenue Lozer'Kids (p.7)
Dossier spécial COVID-19 (p.8 et 9)
Travaux (p.9 et 10)
Coupure de l'éclairage public (p.10)
Annuaire des associations (p.11)
Informations communales (p.12)

Mairie - Rue Principale - 48000 CHASTEL-NOUVEL
☎ 04 66 49 04 33
✉ mairie.chastel-nouvel@wanadoo.fr
www.chastel-nouvel.fr

L'ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver pour le premier bulletin municipal du mandat élaboré par la nouvelle commission communication que je remercie.

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à Joséphine MANNELLA qui nous a quittés le samedi 28 mars 2020 après un long combat contre la maladie. Je pense en premier lieu à son conjoint Patrice, c'est avec beaucoup de tristesse et de compassion que je voudrais lui témoigner mon soutien ainsi que celui de l'ensemble des élus de notre commune. La perte d'un être cher, au-delà de la douleur éprouvée, laisse un immense vide bien difficile à combler.

Joséphine avait un sens précis du service public, elle en connaissait la valeur et avait à cœur de rendre service aux administrés. Ses compétences sans faille dans bien des domaines et son travail appliqué en étaient la preuve. Je tiens au nom de l'ensemble de la population chastelloise et des élus à la remercier pour son travail et son dévouement au sein de notre collectivité durant douze années. Sa probité, son honnêteté et son intégrité resteront un exemple pour tous ceux qui l'ont côtoyée. Très impliquée dans la vie du village, elle a œuvré activement dans diverses associations et en particulier au Foyer Rural où elle a donné de son temps et de son énergie sans compter pendant plusieurs années.

À toi José, j'adresse un immense merci pour tout ce que tu nous as donné. Pour ma part, je garderai en mémoire ton sourire, ta joie de vivre, ton franc-parler, ta force de caractère et ton éternel optimisme. Hélas, même si nos pensées communes t'ont accompagnée, nous n'avons pas pu te dire au revoir comme nous l'aurions souhaité car tu es partie en pleine crise sanitaire. Tes collègues de travail ainsi que l'ensemble des élus qui ont eu la chance de te connaître ne t'oublieront pas.

❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖

C'est dans un contexte particulier qu'ont eu lieu le 15 mars dernier les élections municipales, malgré la menace présente de l'épidémie, vous vous êtes rendus massivement aux urnes pour vous exprimer. Je tiens, au nom de l'équipe municipale à vous remercier pour votre civisme et pour la confiance que vous nous avez témoignée avec une élection à plus de 94%. Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous en montrer dignes. Je voudrais remercier très sincèrement les conseillers qui n'ont pas souhaité renouveler leur mission en 2020 pour leur dévouement durant le dernier mandat. Je sais qu'ils seront toujours proches de nous et prêts à défendre nos engagements.

Depuis le début de la crise sanitaire, nous vivons une période inédite. La mise en place du nouveau conseil municipal, dont vous trouverez le détail dans ce bulletin, n'a pu se faire que fin mai. Cependant, nous avons eu à cœur de maintenir certains projets en cours et d'en concrétiser de nouveaux.

Je tiens à souligner la vague de solidarité qui s'est déployée sur notre commune durant cette crise. Je félicite les agents communaux (administratifs et techniques) qui n'ont jamais cessé de travailler malgré la crise en cours, leur courage et leur implication sont une fierté pour notre collectivité. Je veux remercier aussi les membres du CCAS qui se sont rendus disponibles pour les personnes vulnérables qui en ont fait la demande pour prendre en charge les commandes et livraisons de produits de première nécessité. Je remercie également les nouveaux élus qui ont assuré la distribution des masques fournis par le département et la commune. Je suis sûr que cette nouvelle équipe saura faire preuve de cohésion pour affronter ensemble les épreuves et prendre les bonnes décisions pour que notre commune continue d'être dynamique et accueillante tout en conservant son agréable cadre de vie.

Depuis le 14 mai, nos écoles ont eu la joie d'accueillir à nouveau les enfants après une très longue période de confinement, j'adresse mes félicitations aux directrices d'écoles Isabelle PERRIER et Sandra PISCO ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignant qui ont tout mis en œuvre pour que nos enfants soient reçus dans les meilleures conditions en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire imposé par l'Éducation Nationale.

Dans l'attente de reprendre pleinement le cours de nos vies, l'ensemble du conseil municipal tient à vous assurer de sa parfaite et entière solidarité et vous invite à rester vigilants. Après ce début d'année éprouvant, stressant et chaotique, je vous souhaite à tous un très bel été et de bonnes vacances.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

Le premier tour des élections municipales 2020 s'est déroulé comme prévu le dimanche 15 mars. Les circonstances particulières, liées à la COVID-19 ont retenu certains électeurs, toutefois ce sont plus de 65 % des inscrits qui se sont rendus au bureau de vote, aménagé selon les mesures sanitaires préconisées par les services de la Préfecture. Les visites organisées au domicile des administrés durant la campagne ont été très enrichissantes et les diverses demandes et suggestions recueillies ont fait l'objet d'une synthèse et seront étudiées attentivement. Nous remercions l'ensemble de la population pour l'accueil qui a été réservé aux candidats lors de cette campagne électorale.

Pour 700 inscrits sur les listes, il y a eu 459 votants et 241 abstentionnistes.

L'ensemble des candidats a été élu à la majorité absolue au premier tour avec un pourcentage moyen de 94 % dont 330 bulletins liste entière.

Le conseil municipal remercie les électeurs pour leur confiance et renouvelle son engagement auprès de toute la population chastelloise.

Suite aux directives gouvernementales, le conseil municipal permettant d'élire le maire et ses adjoints a enfin pu se tenir le 23 Mai 2020. Monsieur Didier Brunel a été réélu maire à l'unanimité pour le mandat 2020-2026.

Maire | 1re adjointe | 2e adjointe | 3e adjoint | 4e adjoint

Ce premier conseil a également été l'occasion de mettre en place les différentes commissions. Elles couvrent l'ensemble des domaines de l'action communale. Chaque commission est composée d'un ou plusieurs conseillers municipaux, en fonction des compétences de chacun pour servir au mieux les intérêts de la commune et de ses administrés.

CCAS

Didier BRUNEL
Stéphanie BOUQUET
Florence JOURDAN-OSTY
Murielle TEISSEDRE
Cécile VIGNOBOUL

FINANCES

Didier BRUNEL
Lucien ALIBERT
Éliane BUGEAUD
Sébastien ROL
Cécile VIGNOBOUL

APPEL D'OFFRES

Didier BRUNEL
Jean-Louis ALLE
Sébastien LAURENS
Didier VIGOUROUX
Lucien ALIBERT
Pierre CAYROCHE
Fanny RUNEL

AGEDI

Axelle MONTCHAMP

CNAS

Florence JOURDAN-OSTY

LOZÈRE INGÉNIERIE

Didier BRUNEL

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Marie-Xristine CAYROCHE

LOZÈRE NUMÉRIQUE

Sébastien ROL
Lucien ALIBERT

LE BOUFFADOU

Lucien ALIBERT
Sébastien LAURENS
Axelle MONTCHAMP

SDEE

Didier BRUNEL
Cécile VIGNOBOUL

COMMUNICATION

Cécile VIGNOBOUL
Stéphanie BOUQUET
Éliane BUGEAUD
Marie-Xristine CAYROCHE
Axelle MONTCHAMP
Sébastien ROL
Murielle TEISSEDRE

ÉCOLES

Murielle TEISSEDRE
Sébastien ROL
Fanny RUNEL
Lucien ALIBERT
Jean-Louis ALLE
Éliane BUGEAUD

TRAVAUX

Didier VIGOUROUX
Lucien ALIBERT
Jean-Louis ALLE
Pierre CAYROCHE
Sébastien LAURENS

AMÉNAGEMENT VILLAGE, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

Didier VIGOUROUX
Lucien ALIBERT
Stéphanie BOUQUET
Sébastien ROL
Fanny RUNEL

CHEMINS RURAUX

Pierre CAYROCHE
Jean-Louis ALLE
Sébastien LAURENS
Fanny RUNEL

CULTURE

Marie-Xristine CAYROCHE
Lucien ALIBERT
Éliane BUGEAUD
Florence JOURDAN-OSTY

MAM

Florence JOURDAN-OSTY
Murielle TEISSEDRE

** En italique : les suppléants*

JOSÉPHINE

De 2008 à 2019 son sourire nous a accueillis au secrétariat de la mairie…

Joséphine MANNELLA née à Grandrieu de parents italiens venus s'installer en France pour fonder leur foyer, a grandi au sein d'une fratrie de trois enfants. Attachée à sa commune de naissance, elle aimait y retourner régulièrement.

José a débuté très jeune dans la vie active. Après une première expérience comme vendeuse, elle a travaillé au tribunal de Mende en qualité de secrétaire.

Secrétaire de mairie depuis l'âge de 23 ans, elle a appris ce métier à Barjac, avant d'officier sur les communes de Serverette, Ribennes et Le Born.

C'est en mars 2008 que Joséphine a intégré la mairie du Chastel-Nouvel où elle a travaillé pendant 12 années. Elle connaissait très bien les administrés de la commune et prenait son travail à cœur.

C'est en 1989 qu'elle a rencontré Patrice avec qui elle a partagé plus de 30 ans de sa vie. Ils ont construit leur maison au Chastel en 1996 pour y habiter un an plus tard.

Dans cette commune qu'ils ont choisie, ils se sont beaucoup investis. Pendant plus d'une dizaine d'années au Foyer Rural, José a participé à l'organisation de nombreuses manifestations. Parmi elles, on peut se souvenir des concours de pétanque qu'elle gérait avec rigueur. L'association du stock-car, où Patrice était pilote, a pu également bénéficier de son investissement. Ils ont participé deux années consécutives au stock-car de Bercy. C'était une de leurs passions.

Des passions, José en partageait bien d'autres avec Patrice : les sorties à moto, la pétanque, les moments entres amis, les voyages. Ils ont découvert l'île de La Réunion, la Corse, les Îles Canaries… Le prochain voyage devait être New-York.

Joséphine affectionnait particulièrement leur propriété de Saint-Denis-en-Margeride où cohabitent oies, paons, canards et lièvres au milieu du parc. José aimait s'installer sur sa chaise longue, au bord du plan d'eau, les dimanches après-midi pendant que Patrice bricolait.

José, tu étais une personne entière, avec un certain franc-parler, très généreuse et coquette. Tu as toujours fait preuve de courage et d'une force incroyable, particulièrement lorsque tu as affronté, et ce à plusieurs reprises, ce mal qui te rongeait.
Ce samedi 28 mars, ta souffrance s'est arrêtée, tu es partie rejoindre les tiens.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous te disons au revoir. Nous avons tenu à te rendre hommage à travers ces quelques lignes qui retracent, en partie, ton histoire.

« *Il y a quelque chose de plus fort que la mort…*
C'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

Jean d'Ormesson

Claudette

Emmanuelle

Aymeric

Vous les croisez au quotidien…
Vous les rencontrez à la mairie, à l'école, à l'agence postale ou sur la commune…

Ils vous renseignent au secrétariat de mairie :

- Claudette BONNAL, secrétaire de mairie
- Emmanuelle PALPACUER, rédactrice
- Aymeric PERONA, secrétaire de mairie

Arnaud

Christophe

Ils réalisent les travaux et assurent l'entretien de la commune :

- Arnaud SAVAJOL, agent technique
- Christophe SEGUIN, agent technique
- Sylvain CAUSSE, agent technique

Sylvain

Anne-Marie

Céline

Chantal

Jessica

Elles accueillent vos enfants au sein des écoles :

- Anne-Marie ANDRÉ, ATSEM à L'Écoline
- Céline DELRIEU, ATSEM à L'Écoline et agent d'accueil à l'Agence Postale Communale
- Chantal DELMAS, ATSEM à La Farandole
- Jessica ALVES, ATSEM à L'Écoline

Budget

BUDGET DE LA COMMUNE	
Fonctionnement	786 067.54 €
Investissement	2 460 967.69 €

BUDGET DE L'EAU	
Fonctionnement	93 348.79 €
Investissement	129 126.76 €

BUDGET DU MULTISERVICES	
Fonctionnement	13 200.00 €
Investissement	157 946.78 €

Le budget 2020 a été voté à l'unanimité lors de la séance du 3 juin 2020.

Budget de la commune : les principales dépenses en investissement inscrites à ce budget sont : **l'aménagement de la RD806, sur la traversée du Chastel-Nouvel, chiffré dans son intégralité, sous condition d'obtention des subventions demandées** ; l'aménagement de l'entrée d'Aspres ; les travaux de collecte et de gestion de l'eau pluviale avec l'aménagement des trottoirs de la Vieille Route Sud ; l'aménagement de la route de Villeneuve ; l'entretien des chemins communaux et aménagement village.

Budget de l'eau : le montant en investissement comprend la réalisation d'un dispositif de traitement de l'eau par rayon UV sur les unités de La Fagette et du Chastel-Nouvel et la création du réseau AEP sur le hameau de Coulagnet.

Budget du multiservice : le montant indiqué en investissement, correspond aux restes à réaliser de 2019.

Lors de la séance du 19 février 2020, le précédent conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux des taxes fiscales locales. Pour rappel taxe d'habitation : 12,74 %, taxe foncière bâti : 11,71 %, taxe foncière non bâti : 91,31 %. Ces taux sont largement en dessous de la moyenne départementale.
L'aide versée par la commune aux associations au travers d'une subvention, s'élève cette année à 14 725 €.

Travaux en régie

Tout au long de l'année, les employés communaux réalisent des travaux, en plus des tâches quotidiennes (entretien des bâtiments, déneigement et salage, réparation de chaussée, fauchage des accotements, débroussaillage, entretien des espaces verts, tonte et arrosage du stade…) appelés « travaux en régie ».

Nous pouvons lister, quelques travaux réalisés les mois précédents :

- Élagage le long de la route de Villeneuve, cette tâche a nécessité la mobilisation des agents pendant une longue période ;
- Recherche et réparations de fuites d'eau ;
- Pose et dépose des décorations pour les fêtes de fin d'année ;
- Remplacement d'un caniveau et mise en place d'un réseau pluvial route du Crouzet ;
- Aménagement de l'atelier communal ;
- Mise en place d'une signalisation des emplacements de stationnement pour les personnes à mobilité réduite aux abords des établissements publics ;
- Reprise des espaces verts autour de la mairie ;
- Remplacement d'un plan de travail dans la classe des maternelles de L'Écoline ;
- Nettoyage de tous les captages d'eau potable : bassins, réservoirs et ouvrages.

Ces travaux permettent à la collectivité de réaliser d'importantes économies, en mettant à profit les compétences de nos agents techniques, que nous remercions pour leur gentillesse, disponibilité et professionnalisme.

Bienvenue Lozer'Kids

La première structure de ce genre en Lozère a ouvert fin décembre 2019 sur la ZAE d'Alteyrac, dans un bâtiment de 900 mètres carrés, 500 mètres carrés de jeux attendent les enfants jusqu'à 12 ans. Ce projet porté par Julien SERRON et Serge GACHON a pris un peu de retard, temps nécessaire pour ouvrir dans les meilleures conditions.

À l'intérieur, le petit monde de la jungle accueille les enfants et se découpe en plusieurs espaces :

• pour les 0-3 ans (piscine à balles, cubes, toboggans en mousse) ;

• pour les 3-12 ans (toboggans, terrain de jeu, escalade) s'ajoutent des jeux électroniques, des mini-karts électriques, des tables et des chaises, un coin bar et restauration. Pour faire fonctionner la structure, les deux associés se sont adjoints l'aide de Babacar DIOUF dit Bouba.

L'idée est d'avoir un lieu attractif pour petits et grands en plein cœur de la Lozère ! Lozer'Kids est le lieu rêvé pour tous les enfants, rien que pour eux mais pas que ! Les parents sont assurés d'un espace sécurisé et encadré par des professionnels dans une ambiance chaleureuse.

Informations pratiques : ouvert en période scolaire les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 19h30 ; les mercredi, samedi et dimanche de 10h à 20h. Vacances et jours fériés, ouvert tous les jours de 10h à 20h. Gratuit pour les accompagnateurs et les enfants de moins d'un an. Possibilité d'y organiser des anniversaires.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans cette aventure.

Contacts :
☎ 06.43.41.63.44
✉ lozerkids48@gmail.com
www.lozerkids.com

Comme sur l'ensemble du territoire français, nous avons dû nous adapter, réorganiser notre quotidien pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 et préserver la sécurité de tous.

La municipalité a adressé un coupon d'information dans chaque foyer avec pour objectif de recenser les besoins en masque. Suite à leurs retours, les Chastellois ont reçu gratuitement trois masques à leur domicile : un, confectionné grâce à l'opération du Conseil Départemental de la Lozère « Un masque pour chaque Lozérien » et deux autres, financés à hauteur de 70% par la Mairie et 30% par la Communauté de Communes Randon-Margeride.

Dans le cadre des missions de prévention, les membres du CCAS ont contacté régulièrement les personnes vulnérables et répondu à des sollicitations spontanées. Les employés communaux se sont chargés de l'achat et de la livraison de produits de première nécessité (alimentaire, médicaments et hygiène).

Même si le village a semblé être en veille, le travail des employés s'est poursuivi tant sur un plan administratif que technique afin d'assurer la continuité des services. L'accueil de la mairie et celui de l'agence postale ont été équipés d'un plexiglass pour assurer la sécurité sanitaire des agents et des visiteurs.

Les employés communaux, par leur travail et leur investissement, ont apporté sérénité et soutien aux habitants de la commune durant cette période particulière.

La population a également pu compter sur « Le Chastellois » resté ouvert 6 jours sur 7 pendant la période de confinement avec son rayon boulangerie et épicerie élargi pour proposer davantage de produits frais.

Retour à l'école

La situation sanitaire de la France, liée au coronavirus, a conduit à la fermeture des écoles le 16 mars 2020. Afin de maintenir une continuité pédagogique à distance et garder le contact avec les enfants, les enseignantes ont mis en place des cours en visioconférence et du travail par internet, durant toute la période du confinement.

Dans le cadre du déconfinement, le gouvernement a décidé d'ouvrir les écoles maternelles et primaires, à partir du 11 mai 2020, en respectant strictement le protocole sanitaire rédigé par le Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

En Lozère, 90 % des écoles ont rouvert leurs portes en prenant en compte la nouvelle réglementation.

Au sein de L'Écoline, 55 enfants reviennent à l'école sur 62 inscrits, la municipalité a décidé de mettre en place certaines mesures essentielles pour assurer la sécurité des enfants et celle du personnel.

Les classes ont été réaménagées pour respecter la distanciation physique, à savoir, 1 m entre chaque enfant soit 4 m² par élève. Des marquages au sol, devant chaque classe et devant le portail de l'école ont été matérialisés afin de signaler la distance obligatoire dans les files d'entrée.

Pour les récréations et l'accueil des enfants à la garderie, un barnum a été installé dans la cour afin de créer des zones bien délimitées pour chaque classe.

Deux horaires d'accueil, décalés d'une demi-heure, ont été mis en place pour échelonner l'arrivée et le départ des enfants afin d'éviter qu'un nombre trop important d'élèves se croisent.

La mairie a équipé chaque classe et les sanitaires, d'un distributeur de savon liquide, d'essuie-mains jetables, et de produits désinfectants pour appliquer les gestes barrières indispensables (lavages de mains très réguliers, limitation des déplacements, nettoyage du matériel, des sols…). Masques, gants et gel hydroalcoolique ont été mis à la disposition du personnel communal.

En date du 02 juin, la municipalité a proposé un nouveau dispositif. Le nombre d'enfants présents ayant augmenté, la mairie a décidé de signer une convention avec les services de l'Éducation Nationale de Lozère pour ouvrir une classe supplémentaire appelée 2S-2C (Sport/Santé – Culture/Civisme), afin d'accueillir 10 élèves supplémentaires. Cette classe, encadrée par les ATSEMs, reçoit des élèves de TPS/PS/MS et CP/CE2 par rotation quotidienne sans priorisation, en proposant des activités dans le prolongement des apprentissages en cours. Grâce au professionnalisme et à l'implication d'Isabelle PERRIER, directrice de L'Écoline, que nous remercions, et en collaboration avec la municipalité, nous avons pu accueillir l'intégralité des élèves dans un cadre sécurisé et rassurant pour tous.

Les élèves de La Farandole ont également repris le chemin de l'école où des mesures sanitaires équivalentes ont été mises en place. Le nombre d'enfants accueillis à l'école était de 32 pour 46 inscrits. Ils ont bénéficié d'un équipement adéquat dans chaque classe (distributeurs de savon liquide, d'essuie-mains…) permettant d'effectuer des lavages de mains réguliers.

Dans la classe des maternelles, l'accueil est limité à 8 élèves du fait de la superficie des locaux, nécessitant un roulement pour respecter la distanciation. L'enseignement pour les élèves de CP et CE1 a presque repris son cours normal. Pour les élèves de CE2, CM1, CM2, deux groupes ont été formés, accueillis en alternance par demi-journée, soit par l'enseignante, soit par une aide maternelle dans deux salles différentes.

Les repas sont pris en extérieur, dans la mesure du possible, sous forme de pique-nique, afin de respecter la distanciation physique. La garderie est assurée mais réduite le matin ainsi que le soir. Une entreprise de nettoyage intervient quotidiennement à l'école pour procéder à l'entretien et à la désinfection.

Cette période inédite, très contraignante pour tous, a été dans l'ensemble bien vécue par les enfants, aidés par les parents et les équipes pédagogiques.

TRAVAUX

Traitement de l'eau aux UV

Pour prévenir tout risque de dégradation de la qualité bactériologique de l'eau potable distribuée aux habitants de La Fagette, d'Alteyrac, du Crouzet et du Chastel-Nouvel, deux dispositifs de traitement de l'eau par rayons ultra-violets ont été mis en place (validé lors du mandat précédent).

Ces travaux ont été réalisés au printemps. Le système sera opérationnel prochainement et n'entraînera aucun changement du goût de l'eau.

Aspres

Comme indiqué dans le précédent bulletin, l'entrée du hameau d'Aspres a fait l'objet de travaux d'aménagement : reconstruction d'un mur de soutènement avec création d'un espace de stationnement, déplacement et restauration du calvaire, mise en place d'un banc public.
Ces améliorations permettront aux habitants et toutes autres personnes de passage sur le hameau, d'effectuer une pause tout en profitant d'un point de vue exceptionnel sur le bourg du Chastel-Nouvel et sur les paysages lointains jusqu'au Mont-Lozère.

Vieille Route Sud

Les fortes précipitations qui ont eu lieu à l'automne dernier ont fait apparaître des désordres importants le long de la Vieille Route Sud et plus particulièrement entre le carrefour de la route du stade et le rond-point de la zone d'activité d'Alteyrac. Les aménagements initiaux qui devaient permettre une infiltration des eaux de surface dans l'accotement ont montré leur limite et nécessitent d'entreprendre des travaux afin de réduire au maximum tout risque de débords tant sur la voie publique que sur les propriétés riveraines.
Il a donc été décidé de mettre en œuvre un dispositif de collecte et de gestion des eaux pluviales. La commande de ces travaux a été validée durant la période de confinement afin que ceux-ci puissent être réalisés au plus tôt.

Route de Villeneuve

La route de Villeneuve fait l'objet d'importants travaux de réparation entre le hameau et la RD 806. Avec l'accord de la grande majorité des propriétaires riverains, des arbres ont été abattus afin de favoriser l'exposition au soleil et de dégager la visibilité. Ces premiers travaux conséquents ont été réalisés par les employés communaux. Les travaux de réfection de la chaussée seront effectués très prochainement.

La technique de réalisation nécessite deux interventions distinctes :
• épandage de grave-émulsion permettant de reprofiler la voie et de boucher les nids de poule ;
• réalisation d'un enduit gravillonné de surface.

Ces deux étapes devant être séparées de quelques jours, quelques désagréments seront occasionnés lors de ces travaux.

COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans la continuité des travaux réalisés depuis plusieurs années et comme bon nombre de communes lozériennes, le conseil municipal a fait le choix, dans les semaines à venir, de pratiquer la coupure de l'éclairage public en milieu de nuit. Subventionnés à hauteur de 42%, ces travaux s'élèvent à 5 122 euros HT dont 3008.60 euros HT à la charge de la commune.

Afin de s'adapter au mieux à la vie de la commune et aux diverses activités, deux plages horaires d'extinction sont prévues (hiver : 23 h 00 - 5 h 00 et été : 00 h 00 – 5 h 00). Les soirs de manifestations, l'éclairage pourra être maintenu, nous invitons d'ores et déjà les associations à nous faire parvenir les dates des différents événements pour anticiper au mieux le maintien de l'éclairage ces jours-là.

Ce choix a été fait pour plusieurs raisons :

• Financière : avec une économie annuelle de 4 000 euros environ ;
• Environnementale : une économie de 4,7 tonnes de Co^2 et une limitation de la pollution lumineuse pour nous permettre de profiter au maximum de la qualité de notre ciel étoilé.

L'amélioration de l'éclairage public va se poursuivre durant ce mandat, en conformité avec le décret du 28 décembre 2018, ayant pour objectif de limiter la nuisance lumineuse ainsi que l'impact sur la faune et la flore.

Huit associations sportives et culturelles proposent sur notre commune des activités variées pour toutes les générations. En sommeil forcé depuis la mi-mars, la majorité des activités et des manifestations prévues ont dû être suspendues ou annulées. Certaines activités reprennent progressivement, dans le respect des mesures sanitaires, et les dirigeants des associations préparent activement un retour général espéré pour la rentrée de septembre. À ces huit associations s'ajoutent « Les Pitchounets du Chastel » en charge de la gestion de la MAM (maison d'assistantes maternelles) et les deux associations de parents d'élèves AEP (L'Écoline) et l'APEL (La Farandole). La mairie continue d'aider et de soutenir toutes ces associations par l'attribution de subventions et la mise à disposition d'équipements et de locaux communaux.

Amitié Chastelloise
Marie-Xristine CAYROCHE ☎ 06 87 89 05 57
Michel ROCHER ☎ 04 66 32 14 94
✉ amitiéchastelloise@gmail.com

AS Chastelloise Football
Eric TEISSEDRE ☎ 06 70 84 34 90
✉ teissedre.eric71@orange.fr
www.aschastel.fr
Aschastelloise *(Facebook)*

Écurie Lozère Sport Auto
Elodie ALLE ☎ 06 08 04 85 86
✉ ecurielozeresportauto@gmail.com

Foyer Rural de la Famille et des Jeunes
Benjamin DELOR ☎ 06 77 33 38 35
Julien DELOR ☎ 06 87 15 52 00 *(location salle)*

Gymnastique Volontaire du Chastel
Marie-Xristine CAYROCHE ☎ 06 87 89 05 57
Florence CALMELS ☎ 06 82 13 85 22
✉ gvchastel48@orange.fr

La Pétanque Chastelloise
Fernand LAUGIER ☎ 04 66 65 25 13
Marie-Xristine CAYROCHE ☎ 06 87 89 05 57
✉ lambda5@wanadoo.fr

Le Bouffadou
Conservation et transmission patrimoine
Jean-Denis BARDOU ☎ 06 80 75 97 52
Jean-Louis DELOR ☎ 06 75 48 71 87
✉ lebouffadou48@gmail.com

Loz'Banda
Groupe musical
Philippe BONNAFOUS ☎ 06 82 51 19 59
Alain BERAL ☎ 06 88 34 45 68
✉ lozbanda48@hotmail.com

Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre
APEL La Farandole
Fabienne BONNAL ☎ 06 87 17 43 01
Éliane BUGEAUD ☎ 07 86 63 29 61
✉ apellafarandole@outlook.fr

Les Amis de l'École Publique
AEP L'Écoline
Yann BOUTAVIN ☎ 06 86 86 07 69
✉ yanamare@orange.fr

Les Pitchounets du Chastel
Gestion de la MAM
Anne-Lise MERSADIER ☎ 06 76 64 23 51
Florence JOURDAN-OSTY ☎ 06 08 64 65 39
✉ mam.chastel@laposte.net

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Secrétariat de Mairie : du lundi au vendredi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h
Bibliothèque municipale : lundi : 14 h - 16 h 30 / mercredi : 10 h - 11 h 30 et 17 h - 18 h 30 / samedi : 10 h - 12 h
Horaires été : du 6 juillet au 23 août : lundi et mercredi : 16 h 30 - 19 h
Agence Postale communale : lundi et jeudi : 14 h 15 - 16 h / mardi et vendredi : 8 h - 11 h / mercredi : 15 h - 18 h
Permanence de Monsieur le maire : tous les vendredis : 14 h - 18 h

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : APPEL AU CIVISME

Nos amis à quatre pattes sont de très bons compagnons dans la vie mais peuvent être imprévisibles à l'égard d'autres animaux ou de personnes. Pour le bien de tous, il est souhaitable que chaque propriétaire soit vigilant, aussi il est demandé de ne pas laisser les chiens sortir seuls et de les promener en laisse sans laquelle ils sont plus difficilement contrôlables. Les trottoirs et devants de porte sont trop souvent maculés par les défécations des chiens. Plusieurs comportements indélicats ont été signalés et nous demandons à chaque propriétaire de respecter le bien-être des autres et de faire preuve de civisme.

REMISE CADEAUX CM2

C'est devenu désormais un rendez-vous incontournable de fin d'année scolaire pour les élèves du CM2. Cette année quinze élèves, scolarisés dans les deux écoles du Chastel-Nouvel, vont rentrer en sixième en septembre prochain. Ils ont reçu des mains du maire et des membres du CCAS un cadeau composé d'une calculatrice et d'un coffret compas. Nous leur souhaitons de passer d'agréables vacances et d'effectuer une bonne rentrée au collège.

L'Écoline

La Farandole

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le chantier est en cours de finalisation. L'ouverture de la MAM est prévue pour l'automne. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association « Les Pitchounets du Chastel » pour connaître les possibilités de garde.

DON DU SANG

Le 9 juin a eu lieu une collecte de sang à la salle intergénérationnelle mise à disposition, pour l'occasion, de l'établissement français du sang. Vous avez été plus d'une cinquantaine à contribuer à cette opération. Nous remercions la population chastelloise pour sa participation.

ÉTAT CIVIL

Décès

TEISSIER Alfred *(86 ans)*

MANNELLA Joséphine *(52 ans)*

FORESTIER Léon *(82 ans)*

… Nos peines

Naissances

4 mars : Capucine BUISSON-COUTAREL

6 juin : Agathe BOURGADE

… Nos joies

Mariages / PACS

7 mars : Aude LAS DIT PEISSON & Guillaume JARA

6 juin : Laure CAYROCHE & Cédric BRUNEL

… Nos félicitations